SOMMAIRE

THEME 1 : LE PROBLEME ECONOMIQUE……...2

CHAPITRE 1 : DEFINITION ET OBJET DE LA SCIENCE ECONOMIQUE…….2

CHAPITRE 2 : LES AGENTS ECONOMIQUES ET LEURS RELATIONS……7

CHAPITRE 3 : LE CIRCUIT ECONOMIQUE…….10

THEME 2 : L'ENTREPRISE ET LAPRODUCTION……...12

CHAPITRE 1 : L'ENTREPRISE……12

CHAPITRE 2 : FONCTIONS ET ACTIVITES DE L'ENTREPRISE……...16

CHAPITRE 3 : LA PRODUCTION……...19

CHAPITRE 4 : LE FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE……..23

CHAPITRE 5 : LA STRUCURE D'UNE ENTREPRISE……..

CHAPITRE 6 : L'ENTREPRISE EST UN SYSTEME……..27

THEME 3 : REPARTITION, CONSOMMATION ET EPARGNE……..29

CHAPITRE 1 : LA REPARTITION DES REVENUS……...29

CAHAPITRE 2 : LA CONSOMMATION ……32

CHAPITRE3 : L'EPARGNE……..37

THEME 1 : LE PROBLEME ECONOMIQUE

CHAPITRE 1 : DEFINITION ET OBJET DE LA SCIENCE ECONOMIQUE

I) DEFINITION

Le terme « économie » est formé de deux mots grecs **OIKOS** (la maison) utilisé au sens de patrimoine et **NOMOS** (la loi) utilisé au sens d'administration. Donc le terme économie signifie étymologiquement la science de l'administration du patrimoine. Ce terme a été utilisé pour la première fois par **Xénophon**, un disciple de Socrate.

La définition la plus récente de l'économie est celle d'**Edmond Malinvaud** qui stipule que « l'économie est la science qui étudie comment les ressources rares sont employées pour la satisfaction des besoins des hommes vivant en société ». Elle s'intéresse d'une part aux opérations essentielles que sont la production, la distribution et la consommation des biens, d'autre part aux institutions et aux activités ayant pour objet de faciliter ces opérations.

II) OBJET DE LA SCIENCE ECONOMIQUE

La science économique se propose d'étudier comment l'homme agit sur les richesses naturelles dont il dispose afin d'améliorer son bien-être matériel. Ceci implique des choix dans la production, la répartition et la consommation. Ces choix sont individuels pour une part, collectifs, autrement dit sociaux pour le reste.

1) Les richesses naturelles existent en quantité limitée

Si tout ce que l'homme peut désirer existait en quantité illimitée à l'état naturel, il n'aurait à faire aucun effort pour satisfaire ses besoins : ce serait « l'âge d'or » que chante la légende. Malheureusement, les richesses qu'offre notre planète sont quantitativement limitées, donc la rareté est omniprésente.

La science économique ne s'intéresse pas aux ressources naturelles, comme l'air atmosphérique par exemple, qui existent en quantité suffisante pour permettre à tous les hommes de s'en rassasier sans dépense ni effort volontaire, car ce ne sont pas des richesses économiques.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

2) La science économique étudie les choix

Puisque tous les biens économiques n'existent qu'en quantité limitée, alors que les besoins des humains sont pratiquement illimités et ne peuvent être tous satisfaits, il devient indispensable de procéder à des choix (individuels ou collectifs). Cette notion de choix est donc à la source de l'explication de la plupart des activités humaines, dans un contexte de rareté, c'est pourquoi on définit la science économique comme la science des choix.

3) Les méthodes de la science économique

La science économique utilise trois démarches différentes mais complémentaires dans ses analyses et ses explications des phénomènes sociaux :

- ***la microéconomie*** ou l'analyse des comportements individuels (elle concerne les producteurs, les consommateurs, les entreprises…)
- ***la macroéconomie*** ou l'analyse des agrégats économiques tels que le PIB, le PNB, le RN…
- ***la mésoéconomie,*** intermédiaire entre la microéconomie et la macroéconomie, elle analyse le comportement des groupes sur la destinée de l'économie nationale (les cartels, les syndicats, l'oligopole…).

III) NOTIONS DE BESOINS, DE BIENS ET DE SERVICES ECONOMIQUES

1) Notion de besoin économique

a) Définition

Le besoin est le fondement même de l'activité économique. Aussi, sa définition est-elle restée implicite chez les économistes. Il est défini comme un manque, une nécessité ressentie par un individu ou une collectivité.

Selon **Kotler** : « un besoin naît d'un sentiment de manque éprouvé à l'égard d'une satisfaction générale liée à la condition humaine ».

Il faut distinguer les besoins économiques des besoins non économiques. Un besoin est dit économique, lorsque pour le satisfaire, il faut dépenser (*exemple* : voyager, s'instruire…), tandis qu'un besoin non économique n'occasionne aucune dépense (*exemple* : respirer, dormir, se reposer…).

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

Leurs principales caractéristiques sont :

- ils sont illimités;
- ils sont substituables;
- ils atteignent la satiété au fur et à mesure qu'ils sont satisfaits.

b) Les différents types de besoins

On distingue les besoins primaires et secondaires d'une part et d'autre part les besoins individuels et collectifs.

- on appelle ***besoin primaire,*** les besoins fondamentaux ou vitaux, ce sont les besoins de première nécessité. (Se nourrir, se loger, s'habiller)
- on appelle ***besoin secondaire***, les besoins sociaux ou de civilisation. Ces besoins sont dits de luxe. (Posséder une voiture, un ordinateur, s'instruire…).
- ***les besoins individuels*** concernent les êtres vivants pris isolement. (Se nourrir, respirer)
- **les *besoins collectifs*** sont des besoins exprimés par un groupe de personnes. (Besoin de défense, de s'instruire).

2) notion de biens économiques

a) définition

- **Un bien** est une entité susceptible de satisfaire un besoin ou un désir. Il est dit ***économique*** s'il a de la valeur et dont son acquisition nécessite la dépense d'une partie du revenu de l'homme. C'est un bien rare c'est à dire qui existe en quantité insuffisante par rapport à la masse de besoins à satisfaire.

Exemple : un livre, une télé, une voiture…

- ***Un bien non économique*** est un bien qui existe en quantité illimitée à l'état naturel et son acquisition ne nécessite aucune dépense du revenu de l'homme. *Exemple* : l'air

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

b) *les différents types de biens*

*Classification selon la durée d'utilisation

- ✓ ***les biens non durables ou biens fongibles ou biens consomptibles*** : ce son des biens qui disparaissent ou détruits dès leur première utilisation.

Exemple : les aliments, les hydrocarbures.

- ✓ ***les biens semi-durables*** : ce sont des biens dont la durée d'utilisation est courte. *Exemple* : un vêtement, un stylo…
- ✓ ***les biens durables*** : ce sont des biens dont la durée d'utilisation est longue.

Exemple : un bâtiment, une route, une voiture.

*Classification selon la finalité ou l'emploi

- ***Les biens de production*** : ce sont des biens qui permettent de produire d'autres biens. On les appelle aussi des biens indirects ou biens d'équipements.

Exemple : les bâtiments, les machines, les installations industrielles…

- ***les biens de consommation intermédiaire*** : ce sont des biens qui concourent à la production d'autres biens, soit par transformation, par incorporation dans des produits plus élaborés, soit par destruction au cours du processus de production.

Exemple : les matières premières, l'énergie, les pièces détachées…

- ***les biens de consommation finale*** : ce sont des biens qui satisfont directement les besoins des consommateurs. On les appelle également bien directs ou biens finals.

Exemple : les produits alimentaires, les vêtements, une télé…

*Classification selon les liaisons qui existent entre eux

- ***deux biens sont dits complémentaires*** s'ils doivent être utilisés conjointement pour satisfaire un besoin.

Exemple : voiture et carburant, torche et pile…

- ***deux biens sont dits substituables*** s'ils peuvent être remplacés l'un par l'autre pour satisfaire le même besoin.

Exemple : le café et le thé, le vin et la bière, le ventilateur et le climatiseur.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

*Classification selon la nécessité ou l'utilité

- ***les biens primaires*** sont les biens vitaux ou de première nécessité.

Exemple : la nourriture, les vêtements, le logement.

- ***les biens secondaires*** sont des biens de luxe ou des biens sociaux. Ils sont certes nécessaires mais pas indispensables.

Exemple : les bijoux, la voiture…

3) Notion de service économique

On appelle **service**, toute activité qui contribue à satisfaire les besoins individuels ou collectifs sans passer par la production de biens matériels. Ce sont les activités du secteur tertiaire. Il est dit économique lorsqu'il peut être commercialisé.

Exemple : le transport, le tourisme...

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

CHAPITRE 2 : LES AGENTS ECONOMIQUES ET LEURS RELATIONS

I) DEFINITION

Les agents économiques sont des personnes physiques ou morales qui s'organisent pour participer à l'activité économique.

On distingue cinq catégories d'agents économiques :

- les ménages
- les entreprisses non financières
- les administrations
- les entreprises ou institutions financières
- le reste du monde ou l'extérieur

II) LES AGENTS ECONOMIQUES ET LEURS ACTIVITES

1) Les ménages (y compris les entreprises individuelles)

- On appelle **ménage**, tout individu ou groupe d'individus ayant des liens de parenté ou non, vivant habituellement ensemble et réalisant la plupart de leur consommation en commun.

Exemple : une famille, un couvent, une caserne, une prison, un internat, un célibataire…

- Leurs ressources principales proviennent des revenus du travail (salaire, traitement), du captal (intérêt, dividende) et des revenus de transfert (bourse, allocation familiale).
- Leur fonction principale est la consommation des biens et services. Mais pour les entreprises individuelles, la fonction principale est la production des biens et services marchands non financiers.

2) Les entreprises non financières

- On appelle **entreprise**, toute organisation économique, financièrement indépendante composée d'hommes, de moyens techniques et financiers, qui produit des biens et services marchands dans le but de réaliser un profit.

Exemple : SOTRA, NESTLE, UTB, SOLIBRA, CIE…

- Leurs ressources principales proviennent de la vente des biens et services et des subventions accordées par l'Etat.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

- La fonction principale est la production des biens et services marchands. Cette production génère de la Valeur Ajoutée (VA) qui contribue à la richesse nationale d'un pays.

3) Les administrations

- On appelle **administration**, tout service public (mairies, ministères, CIRES, INHP…) ou privé (syndicats, églises, mosquées, ONG, partis politiques…) dont l'objet est de satisfaire les besoins d'une collectivité.
- Les ressources principales des *administrations publiques* proviennent des impôts et taxes et des cotisations versées à l'Etat. Leurs fonctions principales, c'est de fournir des services gratuits ou quasi-gratuits, elles effectuent aussi la redistribution des revenus (bourse, allocation…)
- Les ressources principales des *administrations privées* sont constituées des cotisations de leurs membres, des dons reçus et des biens et services vendus. Elles fournissent des services non marchands à leurs membres et au ménage. Mais dans certains cas, elles fournissent des services marchands sans but lucratifs.

4) Les institutions financières

- Ce sont des entreprises qui sont chargées de collecter l'épargne et d'octroyer des prêts. On distingue les institutions financières non bancaires (INFB), les institutions financières bancaires (IFB) et les entreprises d'assurance.
- Les ressources principales des IFNB et des IFB proviennent des agios et des frais de tenue de compte. les IFNB ont pour fonction principale de collecter l'épargne et d'accorder du crédit. les IFB, en plus de collecter l'épargne et d'accorder du crédit, ont le pouvoir de créer de la monnaie (monnaie scripturale).
- **les entreprises d'assurance** se définissent comme des organisations chargées de protéger les clients contre les risques divers (maladies, accidents, décès…). Leur ressource principale provient des primes contractuelles. Leur fonction principale est d'assurer c'est-à-dire garantir le paiement d'une indemnité en cas de réalisation d'un sinistre à condition que l'assuré s'acquitte de ses cotisations.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

5) Le reste du monde ou l'extérieur

- ✓ C'est l'ensemble des agents économiques résidant en dehors du territoire national et entretenant des relations économiques avec des agents économiques nationaux.
- ✓ Leurs ressources principales proviennent d'éléments de toue nature (revenu d'exportation, intérêt sur prêt…)
- ✓ La fonction principale est de favoriser le commerce international par l'échange des biens et services et des capitaux.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

CHAPITRE 3 : LE CIRCUIT ECONOMIQUE

I) LES FLUX ECONOMIQUES

Définition

On appelle flux économique, l'ensemble des opérations effectuées par un agent économique pendant une période donnée. L'ensemble des flux est appelé réseau économique.

Il existe deux (2) types de flux :

1) Les flux matériels ou réels

C'est l'ensemble de toutes les opérations qui concernent les biens et services.

Exemple : dans une opération d'achat de marchandises, le transfert des biens et services vers l'individu est un flux réel.

2) Les flux monétaires et financiers

C'est l'ensemble des opérations de transfert de monnaie d'un agent économique vers un autre.

Exemple : le paiement des prix de la marchandise d'un individu vers une entreprise.

NB : il existe un troisième flux appelé **flux mixte** qui est composé des deux types de flux.

II) LE CIRCUIT ECONOMIQUE

Définition

C'est la représentation simplifiée des échanges qui s'établissent entre les différents agents économiques.

1) Le circuit économique simplifié.

Les deux agents les plus importants dans une économie par leur place et par le volume de leurs échanges sont les ménages et les entreprises non financières. On peut donc dans un schéma simplifié, montrer les échanges qui existent entre ces deux agents économiques en tenant compte des hypothèses suivantes :

- il n'existe que ces deux agents économiques dans l'économie.
- toute la production des entreprises est consommée par les ménages.
- il n'y a ni épargne ni investissement.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

- ❖ l'économie est considérée comme fermée c'est-à-dire sans relation avec l'extérieur (économie autarcique).

Ainsi on a le schéma suivant :

- les ménages offrent aux entreprises le travail nécessaire pour produire les biens et services et reçoivent en contrepartie des salaires.
- Les ménages utilisent les salaires reçus pour effectuer des dépenses de consommation c'est-à-dire pour acquérir des biens et services produits pars les entreprises.

2) Le circuit économique complet

Il montre les échanges qui s'établissent entre tous les agents économiques (voir schéma).

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

THEME2 : L'ENTREPRISE ET LAPRODUCTION

CHAPITRE 1 : L'ENTREPRISE

I) DEFINITION

Une entreprise est une organisation économique et autonome qui produit des biens et services marchands c'est-à-dire destinés à être vendus sur un marché en vue de réaliser un profit.

II) LES DIFFERENTS TYPES D'ENTREPRISES

Les entreprises peuvent être classées selon:

- l'origine des capitaux
- la taille ou la dimension
- la nature juridique

1) Selon l'origine des capitaux

En fonction de l'origine des capitaux, on distingue les entreprises publiques, les entreprises privées ou les entreprises mixtes.

a) Les entreprises publiques

C'est l'ensemble des entreprises dont les capitaux sont détenus entièrement par l'Etat ou les collectivités publiques.

Exemple : SODEFOR, CHU, PETROCI, FRATERNITE MATIN…

b) Les entreprises privées

C'est l'ensemble des entreprises dont les capitaux appartiennent à des personnes privées ou à des particuliers.

Exemple : MTN, SOCOCE, SIB, SOLIBRA…

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

c) *Les entreprises mixtes*

C'est l'ensemble des entreprises dont les capitaux sont détenus à la fois par l'Etat et des personnes privées.

Exemple : SOTRA, CIE, SIR…

NB : les entreprises semi-publiques ou les entreprises semi-privées sont les entreprises dont les capitaux sont détenus **majoritairement** par l'Etat ou les personnes privées **respectivement**.

2) Selon la dimension ou la taille de l'entreprise.

Les entreprises peuvent être classées soit par rapport à leur volume de chiffre d'affaires, soit par rapport à l'importance de leur effectif en personnel, soit par rapport au montant de leurs capitaux, ou par rapport à leur Valeur Ajoutée (VA).

Si nous retenons le critère des effectifs en personnel, on distingue :

TYPES D'ENTREPRISES		**effectifs des employés**
PME	TPE	1-9
	PE	10-49
	ME	50-499
GE		500-999
TGE		1000 et plus

3) Selon la nature juridique

On distingue les sociétés de personnes, les sociétés de capitaux et les sociétés hybrides.

a) *Les sociétés de personnes*

Définition : Ce sont des sociétés qui se forment par la mise en évidence de la personnalité des associés (les propriétaires de la société). Ceux-ci se connaissent et se font mutuellement confiance. Ils sont personnellement et solidairement responsables des dettes de l'entreprise : on dit qu'ils ont une responsabilité illimitée.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

On distingue deux (2) catégories de sociétés de personnes :

La S.N.C (Société en Nom Collectif)

- Société constituée d'au moins deux associés qui doivent être majeurs et commerçants.
- Le capital est divisé en parts sociales (différents apports des associés) qui sont incessibles.
- Le nom de la société ou la raison sociale doit être précédé ou suivi de S.N.C

La S.C.S (Société en Commandite Simple)

C'est un contrat entre un ou plusieurs associés ayant une responsabilité illimitée appelés associés commandités et un ou plusieurs associés simples (bailleurs de fond) appelés associés commanditaires.

- **Les associés commandités** sont commerçants et ont les mêmes statuts que les associés de la S.N.C. Ce sont eux qui gèrent l'entreprise.
- **Les associés commanditaires** ne sont pas propriétaires de la société, leur responsabilité est limitée à leur apport en société. Ils ne sont pas commerçants.

b) Les sociétés de capitaux

Définition : Ce sont des sociétés constituées d'associés appelés actionnaires qui mettent en commun des capitaux matérialisés par des titres appelés actions.

On distingue deux (2) catégories de sociétés de capitaux :

La S.A (Société Anonyme)

C'est une société dans laquelle les associés n'ont pas besoin de se connaitre et leur responsabilité se trouve limitée aux montants de leurs apports. C'est la forme de société la plus utilisée pour les GE et les multinationales. Ses caractéristiques sont :

- Les associés ne sont pas commerçants, et si la SA est constituée d'un seul associé, on l'appelle SA unipersonnelle
- Le capital doit être au moins ≥ à dix (10) million et divisé en titres (actions) de valeur nominale égale au moins à dix (10) mille.
- Les actions sont cessibles
- La gestion de la SA est confiée à :
 - Un conseil d'administration s'il n'y a pas d'actionnaire majoritaire.
 - Un administrateur général (PDG) s'il est l' actionnaire majoritaire.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

La S.C.A (Société en Commandite par Action)

Cette forme juridique n'existe pas en Côte d'Ivoire. C'est une société constituée d'associés commandités qui sont commerçants et d'associés commanditaires qui ne sont pas commerçants. Le capital est divisé en titres appelé actions.

c) La société hybride

La S.A.R.L (Société A Responsabilité Limitée) constitue une société hybride parce qu'elle emprunte à la fois certains caractères des sociétés de personnes et des sociétés de capitaux. Ses caractéristiques sont :

- Elle est constituée par une ou plusieurs personnes (≤ 50) qui ne sont pas commerçants et leur responsabilité est limitée à leurs apports en société. On l'appelle **SARL unipersonnelle** lorsqu'elle est constituée par une seule personne.
- Le capital doit être au moins égal à un (1) million (c'est-à-dire ≥ à 1million), et divisé en parts sociales qui sont cessibles.
- Elle gérée par une ou plusieurs personnes désignées par les associés.
- Le nom de la société ou la raison sociale doit être précédé ou suivi de SARL.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

CHAPITRE 2 : FONCTIONS ET ACTIVITES DE L'ENTREPRISE

I) LES GRANDES FONCTIONS DE L'ENTREPRISE

Définition : On appelle fonction, l'ensemble des tâches confiées à un ou plusieurs travailleurs qui concourent de façon permanente à un même objectif.

L'objectif d'une entreprise est de produire et vendre pour satisfaire les besoins des consommateurs. Dans le souci d'atteindre cet objectif, les activités de l'entreprise sont confiées par fonctions aux différents services. Ainsi on distingue les principales fonctions suivantes :

1) La fonction de direction

Son rôle est de prévoir, d'organiser, de commander, de coordonner et de contrôler toutes les activités de l'entreprise.

2) La fonction administrative et financière

Elle concerne d'une part les tâches financières et d'autre part la comptabilité. Elle collecte, emploie et gère les capitaux.

3) La fonction sociale ou la gestion des ressources humaines

Elle a pour rôle la gestion des ressources humaines c'est-à-dire les recrutements, les formations et les rémunérations.

4) La fonction technique ou fonction de production

Elle a pour rôle la fabrication des produits par la transformation des matières premières en produits finis ou produits semi-finis.

5) La fonction commerciale

Elle a pour mission d'étudier le marché, de réaliser les achats, de gérer les stocks, le transport et les moyens de communication. Elle est aussi chargée de la promotion de la vente et de réaliser les ventes elles-mêmes.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

En tenant compte des fonctions ci-dessus, la structure d'une grande entreprise naissante se présente comme suit:

II) LES SECTEURS D'ACTIVITES

Il existe quatre (4) secteurs d'activités essentiels :

1) Le secteur primaire

C'est l'ensemble des activités de l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'artisanat, les mines, c'est-à-dire la production des matières.

Ce secteur regroupe les activités agricoles et extractives.

- ***Les activités agricoles*** sont exercées par les entreprises qui produisent des biens d'origine végétale et animale.
 Exemple : CIDT, SAPH, Ivoire à pêche…
- ***Les activités extractives*** sont exercées par les entreprises qui ont pour objet d'extraire du sous sol des matières premières d'origine minière.

2) Le secteur secondaire

C'est l'ensemble des activités industrielles exercées par les entreprises industrielles c'est-à-dire celles qui transforment des matières qui proviennent des entreprises agricoles et extractives en produits semi-finis ou finis.

Exemple : SOLIBRA, UNILEVER, COSMIVOIRE…

3) Le secteur tertiaire

C'est l'ensemble des activités de production des biens immatériels appelés services. Ces activités sont exercées par :

- ***les entreprises commerciales ou de distribution*** : leur rôle est de mettre à la disposition des consommateurs des produits déjà fabriqués.

 Exemple : SOCOCE, SUPER HAYAT, SICOMEX…
- ***les entreprises de prestation de services*** : ce sont les entreprises de transport (UTB, UTRAKO…), les centres de santé (CHU, les cliniques…), les banques, les entreprises d'assurance, les agences immobilières (SICOGI), les administrations…

4) Le secteur quaternaire

Les télécommunications (information et communication) appartenant au secteur tertiaire, constituent désormais un quatrième secteur appelé ***secteur quaternaire***. Les activités de ce secteur sont exercées par :

- ***Les entreprises d'information*** : c'est l'ensemble des entreprises qui ont pour but d'informer, de donner des nouvelles, de renseigner, d'éduquer, d'apprendre, de former…

Exemple : RTI, RFI, TV5, CANAL2…

- ***Les entreprises de communication*** : c'est l'ensemble des entreprises qui ont pour but de mettre en contact des individus ou groupes d'individus en leur créant des conditions faciles d'échange, de dialogue et d'écoute.

Exemple : MTN, ORANGE, MOOV…

Ces deux (2) groupes d'activités utilisent parfois des technologies similaires appelées NTIC.

A coté de ces secteurs formels d'activités, se développe un autre secteur dans les pays en développement : c'est ***le secteur informel*** (le petit métier)

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

CHAPITRE 3 : LA PRODUCTION

Définition

La production est une activité économique, socialement organisée, qui consiste à créer des biens et services destinés à la satisfaction directe ou indirecte des besoins économiques individuels ou collectifs en combinant les facteurs de production.

I) LES FACTEURS DE PRODUCTION

Définition

On appelle facteurs de production, l'ensemble des éléments dont la combinaison permet à l'entreprise de produire des biens et services.

On distingue principalement trois (3) facteurs de production qui sont :

- Les ressources naturelles (matières premières)
- Le travail (ressources humaines)
- Le capital

1) Les ressources naturelles

Ce sont les ressources du sol (agriculture, élevage, pêche, forêt…) et/ou du sous sol (fer, cuivre…). Ces ressources existent en quantité insuffisante par rapport aux besoins, par contre certaine existe en quantité illimitée : l'air

2) Le travail

Le travail est une activité humaine qui nécessite un effort physique ou intellectuel et qui est indispensable pour la production. Il est assuré dans l'entreprise par le personnel. Ce sont les ressources humaines ou la main d'œuvre.

3) Le capital

C'est l'ensemble des biens crées par l'homme et qui vont lui servir d'auxiliaire dans son travail. Il se présente sous deux (2) aspects essentiels : financier et technique (l'ensemble des équipements de l'entreprise : terrain, bâtiment, machines, voitures…).

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

II) LES TYPES DE PRODUCTION

On distingue deux (2) types de production :

1) La production marchande

C'est la production qui s'échange ou qui est susceptible de s'échanger (cas de l'autoconsommation) sur un marché à un prix raisonnable c'est-à-dire visant à couvrir les coûts de production. Sa valeur d'acquisition est le prix de vente sur le marché.

Exemple : tous les biens de consommation courante produits par une entreprise.

2) La production non marchande

C'est la production qui est mise à la disposition de l'utilisateur gratuitement ou presque gratuitement par l'administration publique.

Exemples : les soins dispensés dans les CHU

La protection des citoyens par les forces de l'ordre

L'utilisation de la carte de bus par les élèves et étudiants.

III) LA COMBINAISON DES FACTEURS DE PRODUCTION

La fonction de production exprime la relation qui existe entre la quantité obtenue d'un produit et les quantités des facteurs qui ont été combinées pour l'obtenir. Ces facteurs peuvent être combinés en proportion fixe et/ou en proportion variable.

On suppose qu'il existe deux (2) facteurs de production (le travail et le capital)

1) Cas d'un facteur fixe et d'un facteur variable

Ce cas existe en courte période. La situation qui se présente ici est celle qui se rencontre lorsqu'une entreprise doit augmenter rapidement sa production compte tenu de la forte demande, sans avoir le temps de modifier la taille de l'entreprise. Dans ce cas, la production n'augmentera que si l'on augmente la main d'œuvre.

2) Cas où les deux (2) facteurs sont variables

Ce cas existe en longue période. La situation ici est celle d'une entreprise qui fait des prévisions de production sur le long terme. Dans ce cas, elle doit faire varier l'ensemble de ses facteurs de production afin d'améliorer constamment la productivité.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

IV) NOTION DE PRODUCTIVITE, DE COUT DE PRODUCTION ET D'ECONOMIE D'ECHELLE

1) La notion de productivité

La productivité est le rapport entre une production donnée et les facteurs mis en œuvre pour la réaliser. On distingue :

- ***La productivité du travail*** : c'est le rapport entre la valeur de la production et la quantité de travail utilisée. **(Pw = P°/W)**
- ***La productivité du capital*** : c'est le rapport entre la valeur de la production et le volume de capital utilisé. **(Pk = P°/K)**
- ***L'intensité capitalistique :*** c'est le volume de capital mis à la disposition d'un salarié pour réaliser une production **(IK = K/W).**

2) Les coûts de production

On appelle coût de production, l'ensemble des dépenses réalisées par une entreprise pour produire un bien. On distingue :

- ***Le coût total*** : c'est la somme de toutes les dépenses faites par une entreprise pour obtenir les facteurs de production dont l'entreprise a besoin. (**CT = CF + CV)**
- ***Le coût total moyen*** est le rapport entre le coût total et la quantité produite d'un bien. **(CTM = CT/Q)**
- ***Le coût marginal*** est l'accroissement du coût total supporté par l'entreprise lorsqu'elle produit une unité supplémentaire de bien.
 (Cm = ΔCT/ΔQ)

3) Notion d'économie d'échelle

Il ya **économie d'échelle**, lorsque l'on constate une diminution des coûts de production unitaire obtenue grâce à une augmentation de la taille de l'unité de production. En effet, plus l'on produit en grande quantité, plus le coût unitaire du bien diminue.

Dans la pratique, il y a économie d'échelle, lorsque le coût moyen baisse d'une période à une autre ; dans le cas contraire on parle de **déséconomie d'échelle**.

V) LES POLITIQUES DE PRODUCTION

Toute entreprise se définit une politique de production, c'est-à-dire la capacité de production à installer en tenant compte des opportunités offertes par les autres entreprises, les activités susceptibles d'être confiées à d'autres entreprises ou la répartition de la production entre ses établissements.

Les politiques choisies sont :

- ✓ ***La politique de sous-traitance*** : l'entreprise confie la réalisation d'une partie de sa production à une autre entreprise. Le recours à la sous-traitance permet de conserver le marché et de respecter les délais.
- ✓ ***La politique d'impartition*** : l'entreprise délègue à une autre entreprise une activité qu'elle pourrait réaliser elle-même.

Alors que la sous-traitance comporte un rapport de domination entre le donneur d'ordre et le sous-traitant, l'impartition s'applique à toutes les formes de partage d'activités interentreprises correspondant à des relations de coopération.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

CHAPITRE 4 : LE FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE

L'entreprise est une organisation qui produit des biens et services marchands. Pour produire, elle doit se donner les moyens de fonctionnement dans un cadre juridique.

I) LES MOYENS DE FONCTIONNEMENT D'UNE ENTREPRISE

Les moyens de fonctionnement sont l'ensemble des ressources nécessaires à l'entreprise pour réaliser ses activités. Pour créer une entreprise et assurer son fonctionnement, il faut quatre (4) principaux moyens :

1) Les moyens financiers

On distingue d'une part ***les ressources internes*** c'est-à-dire les apports des associés (actions ou parts sociales), les réserves (les bénéfices non distribués) et d'autre part ***les ressources externes*** telles que les dettes auprès des banques, les subventions…

2) Les moyens matériels

Ce sont l'ensemble des biens et matériels que l'entreprise utilise au cours de son exploitation.
On distingue

- ***les biens et matériels durables*** c'est-à-dire les biens qui font plus d'un an dans l'entreprise. Ce sont les immobilisations (les terrains, les constructions…).
- ***Les moyens matériels fongibles*** c'est-à-dire ceux qui se modifient au cours de la vie de l'entreprise. Ce sont les valeurs d'exploitation, ou valeurs réalisables ou encore valeurs disponibles (les stocks, les créances clients ou banque…)

3) Les moyens techniques

Il s'agit du niveau de qualification et de performance des machines qui permettent d'augmenter la production d'une entreprise.

4) Les moyens humains

C'est l'ensemble des hommes qui offrent leur force de travail et leur intelligence à l'entreprise. Ils perçoivent en contrepartie un salaire et sont liés à l'entreprise par un contrat

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

de travail qui définit leur part d'initiative et de responsabilité au sein de cette entreprise. On distingue les cadres supérieurs, les cadres, les employés, les ouvriers…

II) LES REGLES JURIDIQUES

Ce sont les normes établies qu'une entreprise doit respecter absolument à sa création tout comme au cours de son fonctionnement. On distingue :

1) Les formalités juridiques

Il s'agit des règles de rédaction et de publication, des formalités fiscales et des formalités sociales qu'une entreprise se tient de les respecter.

a) Les règles de rédaction et de publication

Il s'agit :

- ✓ ***Du statut*** qui détermine l'organisation, le fonctionnement de l'entreprise, la nature et le domaine d'activités, le siège social, le nom du ou des gérants. Ce statut doit être déposé au tribunal de première instance ou à la section de la localité détachée.
- ✓ ***De l'immatriculation au registre de commerce*** dont le but est de déclarer l'existence de l'entreprise.
- ✓ ***De faire une annonce*** qui doit paraitre dans le journal officiel en vue d'informer le grand public. (RTI ou FRAT-MAT).

b) Les formalités fiscales

Il s'agit de la déclaration auprès des services de la DGI. Cette déclaration donne droit à un numéro de compte contribuable sous lequel l'entreprise s'acquitte des impôts qui lui incombent (TVA, impôt BIC…)

c) Les formalités sociales

Elles concernent la déclaration des travailleurs auprès des organismes sociaux (CNPS) et à l'inspection du travail.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

2) Les obligations comptables

La loi fait obligation à toute entreprise de tenir une comptabilité complète et régulière c'est-à-dire une comptabilité relative à la tenue des livres de commerce. Il s'agit :

- ***Le bilan ou le livre d'inventaire*** : il présente la situation financière et matérielle de l'entreprise à un moment donné.
- ***Le grand livre*** : il mentionne les opérations faites par les clients ou par articles.
- ***Le journal*** : il enregistre au jour le jour les opérations commerciales passées par les entreprises.

Il faut ajouter aussi le tableau des résultats et des flux.

NB : le non respect des ces formalités juridiques et obligations comptables, entrainent des sanctions allant des peines pécuniaires (argent, peine pénale) jusqu'à la dissolution de l'entreprise.

III) LE CYCLE D'EXPLOITATION

C'est l'ensemble des opérations allant de l' acquisition des facteurs de production à l'encaissement du produit des ventes. Ces opérations dépendent de la nature de l'exploitation :

1) Le cas d'une entreprise commerciale

Le cycle d'une entreprise commerciale se compose comme suit :

a) Le cycle de la fonction commerciale

Il s'agit :

- De la prévision des ventes ;
- De la publication et la promotion des produits ;
- De l'exécution des ventes ;
- Du suivi des ventes (service après vente).

b) Le cycle de la fonction approvisionnement

Il s'agit de :

- La recherche des fournisseurs ;
- La passation des commandes ;

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

- La gestion des stocks.

NB : au niveau de l'entreprise commerciale, l'ensemble des opérations est renouvelé périodiquement.

2) Le cas d'une entreprise de production

A toutes les opérations ci-dessus citées concernant l'entreprise commerciale, il faut ajouter les opérations liées à la fonction technique. Il s'agit de :

- L'étude et la conception du produit ;
- La préparation du travail de transformation des matières premières ;
- Exécuter les transformations ;
- Contrôler cette transformation.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

CHAPITRE 5 : STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

I) DEFINITION ET ROLES DE LA STRUCTURE :

Définition : la structure d'une entreprise est un schéma de répartition des tâches et responsabilités à l'intérieur de l'entreprise.

Rôles : elle a un double rôle : elle définit d'une part le travail de chacun et d'autre part les relations entre les différentes entreprises.

II) PRINCIPAUX TYPES DE STRUCTURES :

On distingue principalement trois types de structures :

1) La structure hiérarchique

C'est une structure dans laquelle le pouvoir appartient exclusivement au chef ; il décide seul et donne les informations à son gré. Ses décisions doivent être exécutées et non discutées. Cette structure repose sur l'unicité de commandement et les informations circulent de façon pyramidale basée sur une hiérarchie descendante. Elle a été proposée par **Henry Fayol**.

Avantages :

- ✓ La simplicité de l'entreprise ;
- ✓ La possibilité de situer nettement les responsabilités ;
- ✓ Une communication favorable à l'exécution des tâches ;
- ✓ La rapidité dans les prises de décisions.

Inconvénients :

- ➢ La structure est de type militaire ;
- ➢ Rigidité de la hiérarchie ;
- ➢ Manque d'initiative des subordonnés et donc démotivation ;
- ➢ Difficile remontée de l'information ou même sa déformation.

2) La structure fonctionnelle ou structure de compétence

Cette structure est basée exclusivement sur la compétence de chaque travailleur. Ainsi, le supérieur aura une autorité de compétence et non de commandement sur ses subordonnés. Elle repose sur la spécialisation. Elle a été défendue par **Taylor**.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

Avantages :

- Rapidité dans la procédure ;
- Prise d'initiative de la part des subordonnés ;
- Accroissement des compétences grâce à la spécialisation.

Inconvénients :

- Conflits d'autorités ;
- Risque de manque de décisions si les responsabilités ne sont pas clairement définies ;
- Risque de mauvaises décisions si le décideur est incompétent.

3) **La structure hiérarchico-fonctionnelle**

Elle est encore appelée structure mixte. Elle permet d'atténuer les inconvénients des structures précédentes. Elle intègre à la fois les relations hiérarchiques et les relations fonctionnelles c'est-à-dire la souplesse et la rigueur. Dans la pratique, elle a une double ligne :

- ***La ligne hiérarchique :*** occupée par un chef opérationnel appelé line qui prend les décisions et les fait exécuter par des ordres ;
- ***La ligne fonctionnelle :*** appelée conseil ou staff ou encore Etat-major, occupée par un chef fonctionnel, c'est-à-dire un conseiller spécialisé dans les domaines précis.

Avantages :

- Efficacité grâce à l'existence de spécialistes ;
- Cumul des avantages de l'unicité de commandement et ceux de la spécialisation ;

Inconvénients :

- Risque de relations difficiles entre fonctionnels et opérationnels ;
- Faible mobilité des fonctionnels…

Remarque : ***l'organigramme*** est la répartition graphique ou schématique de la structure d'une entreprise. Il doit faire apparaitre le découpage entre départements ou services et les relations y existantes.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

CHAPITRE 6 : L'ENTREPRISE EST UN SYSTEME

L'entreprise est un système car elle rassemble un ensemble d'éléments interdépendants orientés vers la réalisation d'un objectif. Toute action exercée au niveau de l'un des éléments entraine des conséquences sur les autres.

I) L'ENTREPRISE, UN SYSTEME OUVERT SUR L'ENVIRONNEMENT

1) Définition

Selon **Rosnay**, un système est un ensemble d'éléments interdépendants, en interaction dynamique et organisés en fonction d'un but.

D'une manière générale, toute organisation (famille, syndicat, entreprise, parti politique…) est un système. Ainsi l'entreprise est un système car :

- ✓ ***C'est un ensemble d'éléments*** dans la mesure où elle est composée des hommes, des moyens financiers, du matériel, des machines, des locaux, des terrains…
- ✓ ***Ces éléments sont organisés*** en fonctions ou départements (différentes directions), en activités (production d'achat de vente…) et en services.
- ✓ ***Pour un but final*** c'est-à-dire vendre, dégager un profit, assurer la croissance et la pérennité de l'entreprise.

2) Caractéristiques d'un système

Comme toute organisation, l'entreprise est un système ouvert sur l'environnement. Selon cette approche, l'entreprise possède cinq (5) caractéristiques :

- ***Les éléments différentiés*** : ce sont les fonctions et services de l'entreprise qui ont chacun des objectifs, des moyens, des structures spécifiques mais doivent travailler ensemble.
- ***La frontière*** : c'est la structure de l'entreprise, son organisation interne.
- ***L'objectif*** : toute entreprise a des objectifs économiques et sociaux à moyens terme et à long terme son objectif est sa survie.
- ***Les processus de régulation*** : ils concernent les décisions et les actions de pilotage pour recentrer l'organisation vers ses objectifs.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

- ***L'environnement*** : il s'agit de tous les éléments externes qui ont un impact sur les activités de l'entreprise. Ce sont les partenaires obligés de l'entreprise. Il s'agit des clients, des fournisseurs, des entreprises concurrentes, de l'Etat, des banques et des syndicats…

II) L'ENTREPRISE, UN SYSTEME FINALISE, AUTONOME ET HIERARCHISE.

1) L'entreprise, un système finalisé

L'entreprise est un système finalisé car elle a été créée en vue de la réalisation de certaines fins qui se concrétisent dans la fixation d'objectifs.

Les finalités de l'entreprise peuvent s'exprimer diversement :

- ***La finalité humaine*** : il s'agit de l'épanouissement des hommes
- ***La finalité de production*** : il s'agit de produire des biens et/ou services répondant aux conditions optimales d'utilisation, de qualité et de prix.
- ***La finalité de citoyen*** : elle se traduit par la responsabilité de verser à la Nation des moyens financiers à la mesure de ses possibilités (impôts et taxes) mais aussi de faire des « salariés-citoyens » épanouis, développés, heureux et de valoriser l'image industrielle et socioéconomique du pays, de créer les produits de demain pour limiter à terme l'importation et enfin de maintenir et développer l'emploi.

2) L'entreprise, un système autonome et hiérarchisé.

- L'entreprise est un système autonome en ce sens qu'elle dispose d'une certaine indépendance dans la prise de décision, dans la fixation de ses objectifs, dans la formulation de la stratégie d'ensemble.
- L'entreprise est un système organisé, hiérarchisé, dirigé et structuré car elle fonctionne selon des règles précises, sous la responsabilité des chefs hiérarchiques désignés. Chacun au sein de l'entreprise exerce une fonction précise. La division du travail est clairement mise en œuvre et organisé (taylorisme). Les tâches sont décrites, articulées en un certain nombre de services dont les attributions sont définies. La structure fait l'objet d'une schématisation c'est-à-dire l'organigramme officiel.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

THEME 3 : LA REPARTITION, LA CONSOMMATION ET L'EPARGNE

CHAPITRE 2 : LA REPARTITION DES REVENUS

I) DEFINITIONS

Le revenu : c'est la part de la richesse nationale qui revient à chaque agent économique

La répartition : c'est la distribution de la richesse nationale aux différents agents économiques. Il existe deux (2) types de répartition

- La répartition primaire des revenus
- La répartition secondaire des revenus.

II) LES TYPES DE REPARTITIONS

1) la répartition primaire des revenus

Elle est basée sur le slogan « *à chacun selon son travail* ». Elle est octroyée à tous ceux qui participent à la production nationale et donne droit à des revenus primaires.

Il existe deux (2) types de revenus primaires :

- ✓ ***les revenus d'activités ou revenus de travail*** : ils sont perçus en contrepartie du travail fourni.

Exemples :

AGENTS ECONOMIQUES	REVENUS PERÇUS
Employé	Salaire
Fonctionnaire	Traitement
Avocat	Honoraire

- ✓ ***Les revenus du patrimoine ou revenus de propriétés*** : ils sont aussi appelés revenus du capital. Ils proviennent des biens loués et des capitaux investis.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

Exemples :

AGENTS ECONOMIQUES	REVENUS PERÇUS
Propriétaire	Loyer
Actionnaire	Dividende
Obligataire	Intérêt

2) la répartition secondaire des revenus

Elle est basée sur le slogan « *à chacun selon ses besoins* ». C'est la répartition de la richesse en tenant compte des besoins de l'individu. Elle donne droit à des revenus secondaires. On distingue :

- ✓ ***Les revenus de transfert ou revenus de solidarité*** : ils sont octroyés par l'Etat et les organismes sociaux.

Exemples :

AGENTS ECONOMIQUES	REVENUS PERÇUS
Entreprises	Subventions
Famille	Allocation familiale
Retraités	Pensions de retraite
Chômeurs	Allocation de chômage

- ✓ ***Les prélèvements*** : ce sont les impôts collectés par l'Etat (impôt sur le revenu, TVA…) et les cotisations versées aux organismes sociaux. Ce sont ces prélèvements qui permettent à l'Etat et aux organismes sociaux d'octroyer les revenus de transfert ou de solidarité.

La répartition secondaire a pour but :

- D'accorder une aide aux familles nombreuses
- De couvrir les risques de vieillesse, de maladie et quelquefois de chômage
- De favoriser l'accès de tous les individus aux services collectifs.

NB : il existe aussi des revenus appelés revenus mixtes qui sont la contrepartie du travail et du capital : ***le bénéfice***.

Exercice

Complétez le tableau suivant :

REVENUS	TYPES DE REVENUS	PERSONNES BENEFICIAIRES
Honoraires		
Rente		
Droits d'auteur		
Indemnités		
Vacation		
Subventions		
Bourses		

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

CHAPITRE 3 : LA CONSOMMATION

Définition

La consommation est l'ensemble des actes par lesquels un individu ou une collectivité détruit par l'usage un bien ou un service en vue de satisfaire un besoin économique.

Exemple : la consommation de logement, d'électricité, d'aliments…

I) UTILITE ET PREFERENCE

Tout bien de consommation n'a de valeur que parce qu'il permet de satisfaire un besoin économique, donc de produire une certaine utilité.

On appelle **utilité** d'un bien **(U)**, la satisfaction procurée par la consommation de ce bien.

L'utilité marginale d'un bien **(Um)** est la satisfaction supplémentaire ressentie lorsque le consommateur utilise une dose supplémentaire de ce bien.

($Um = \Delta U/\Delta Q$).

On appelle *point de saturation ou de satiété*, le moment où la quantité consommée est telle que $Um = 0$.

Face à différents biens, le consommateur aura à choisir les différentes combinaisons qui lui permettent de tirer le maximum de satisfaction. Il établit alors un ordre de préférence entre les différents biens ou les combinaisons de biens. On dit alors que l'utilité est un concept ordinal et non cardinal c'est-à-dire qu'on peut classer ses préférences et non les mesurer.

II) LES DETERMINANTS DE LA CONSOMMATION

On les classe en plusieurs catégories :

1) Les facteurs économiques

Le principal facteur économique de la consommation est le revenu. En effet, la consommation d'un ménage dépend d'abord de son pouvoir d'achat (quantité de monnaie nécessaire pour acheter un bien) qui lui-même dépend du revenu disponible.

Pour évaluer le pouvoir d'achat, il faut connaitre les prix des biens et services. Le prix est donc le 2ème facteur retenu par l'analyse économique.

2) Les facteurs psychologiques

Certains de ces facteurs dépendent de l'idée que se fait le consommateur de lui-même et du produit. Par exemple, s'il pense qu'il appartient à une classe sociale aisée, il va préférer la consommation de produits de luxe c'est-à-dire des produits qui le distinguent des autres classes. Les goûts, la publicité et al qualité sont également de cette catégorie. D'autres concernent la mentalité, les coutumes, les habitudes, la culture, l'éducation, la religion et la mode.

3) Les autres facteurs

L'utilité des biens, le progrès technique, la disponibilité des biens, le niveau de l'inflation, la disponibilité du crédit, les anticipations des ménages peuvent influencer (indirectement) la consommation d'un bien ou services.

III) LES TYPES DE CONSOMMATION

1) La consommation individuelle

C'est l'utilisation de biens ou services par un individu pris isolement. Elle est mesurable. Cette consommation représente en moyenne 80% à 90% du revenu des ménages.

Exemple : Yao consomme un stylo à bille

2) La consommation collective

C'est l'utilisation de bien ou service fournis par l'Etat ou une collectivité publique à un groupe de personnes. Ces biens ou services sont appelés biens collectifs ou publics. Cette consommation n'est pas mesurable par individu.

Exemple : utilisation d'une route, d'un pont, de l'éclairage public…

3) La consommation intermédiaire

C'est l'utilisation de biens ou services destinés à la production d'autres biens, soit par incorporation, soit par transformation, soit par destruction au cours du processus de production. Elle est le fait des entreprises et est composée de matières premières, de fournitures…

Exemple : utilisation des fèves de cacao pour produire du chocolat.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

4) La consommation finale

C'est l'utilisation de biens ou services en vue de satisfaire directement le besoin du consommateur.

Exemple : la consommation de fruits

IV)LA FONCTION DE CONSOMMATION

De manière générale, la consommation globale est déterminée par le niveau du revenu global. **(C = c R + Co).**

1) Les propensions à consommer

C'est la tendance à consacrer son revenu à la consommation. Pour l'économiste J M Keynes, il existe une dépendance entre le revenu et la consommation traduite par la notion de propension.

On distingue deux (2) propensions à consommer :

- ***La propension moyenne à consommer (PMC)*** : c'est le rapport entre la consommation globale d'une période et le revenu global de la même période. Elle permet de déterminer la part du revenu qui est consacrée à la consommation.

 (PMC = C / R) ≤ 1

 Par exemple, si PMC = 0.9, cela voudrait dire que 90% du revenu est consacré à la consommation.

- ***La propension marginale à consommer (PmC)*** : c'est le rapport de la variation de la consommation à la variation du revenu qui l'a provoquée. Elle permet de déterminer pour une variation donnée de revenu, la fraction consacrée à la consommation.

 (PmC = ΔC / ΔR)

 Par exemple si PmC = 0.5 : la moitié de l'augmentation du revenu est consacrée à la consommation.

Remarque : la loi psychologique de Keynes stipule que lorsque le revenu augmente, la consommation augmente mais moins que proportionnelle.

2) Les élasticités

Elles permettent d'analyser l'évolution de la consommation en fonction du revenu et des prix.

On distingue :

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

- ***L'élasticité revenu ou l'élasticité de la consommation par rapport au revenu (Er)***: elle mesure la sensibilité de réaction des consommateurs à une variation du revenu. C'est le rapport de la variation relative de la consommation à la variation relative du revenu, on l'appelle également taux de variation. **Er = (ΔC/C) / (ΔR/R).**

 Par exemple, si Er = 0.7, cela signifie qu'à partir d'un certain niveau de revenu, si ce revenu augmente de 1%, la consommation augmente de 0.7%.

 Si **Er < 0** : on a un bien inferieur ou bien Giffen.

Si **0 < Er < 1 :** on a un bien normal ou bien de grande consommation.

Si **Er > 1** : on a un bien de luxe.

- ***L'élasticité de la demande par rapport au prix (prix direct) (Ep)*** : C'est le rapport de la variation relative de la quantité demandée d'un bien à la variation relative du prix de ce bien. **Ep = (ΔQ/Q) / (ΔP/P).**

 Si **Ep = 1**, la demande est dite isoélastique ou constante

 Si **Ep < 1**, la demande est dite inélastique

 Si **Ep > 1**, la demande est dite élastique.

- ***L'élasticité prix croisé de la demande (Epc):*** elle mesure la sensibilité de la demande d'un bien par rapport à la variation du prix d'un autre bien.

 Epc = (ΔQa/Qa) / (ΔPb/Pb).

 Si **Epc > 0**, les 2 biens sont substituables

 Si **Epc < 0**, les 2 biens sont complémentaires

 Si **Epc = 0**, les 2 biens sont indépendants.

3) La loi de l'utilité marginale décroissante

Cette loi stipule qu'au fur et à mesure que la quantité consommée d'un bien augmente, l'utilité marginale de ce bien diminue.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

Exercice

Considérons pour un individu donné, les revenus suivants au mois de décembre et de janvier ainsi que ses différents niveaux de consommation.

	REVENU	CONSOMMATION
DECEMBRE	1000	800
JANVIER	110	870

TAF : déterminer la PMC(d), la PMC(j), la PmC, l'Er et ensuite interpréter.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

CHAPITRE 3 : L'EPARGNE

Définition

L'épargne est la partie du revenu disponible qui n'est pas consacrée à une consommation immédiate.

Epargne (E) = revenu disponible (Rd) – Consommation immédiate (C).

I) LES MOTIFS DE L'EPARGNE

Trois principales raisons nous emmènent à épargner :

1) Le motif de précaution

On épargne pour un motif de précaution signifie qu'on épargne dans le but de faire face aux risques qui peuvent se présenter à nous. Ces risques peuvent être les maladies, les accidents, les décès…

2) Le motif de transaction

On épargne dans le but d'effectuer des achats précis dans le futur.

3) Le motif de spéculation

On épargne pour un motif de spéculation signifie qu'on épargne pour obtenir des intérêts.

Par exemple, pour quelqu'un qui épargne 100.000f à un taux d'intérêt de 10% l'an, se retrouve à la fin de l'année avec 110.000f.

II) LES FORMES D'EPARGNE

On distingue deux (2) principales formes d'épargne : l'épargne volontaire et l'épargne forcée.

1) L'épargne volontaire

C'est une épargne qui est faite librement par l'agent économique qui décide de ne pas affecter tout son revenu à la consommation immédiate.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

2) L'épargne forcée ou obligatoire

L'épargne est dite forcée quand la décision d'épargner est imposée par des éléments extérieurs à la volonté propre de l'épargnant. Elle peut être privée ou publique.

- Elle est dite privée lorsqu'elle est imposée à l'épargnant par d'autres personnes.
- Elle est dite publique quand la décision d'épargner est imposée à l'épargnant par l'Etat.

III) LES FORMES D'UTILISATION DE L'EPARGNE DANS L'ECONOMIE

Il existe deux principales formes d'utilisation de l'épargne dans l'économie : les placements et la thésaurisation.

1) Les placements

Ce sont des dépôts de somme d'argent dans les institutions financières spécialisées dans le but d'obtenir des intérêts. Ce sont aussi des achats d'actions ou d'obligations dans le but d'obtenir respectivement des dividendes ou des intérêts.

2) La thésaurisation

C'est l'action de garder une partie de son revenu par devers soi. Ça peut être dans des canaris, sous les matelas, ou dans d'autres lieux bien aménagés de la maison.

La thésaurisation est nuisible à l'économie car elle soustrait du circuit économique une quantité de monnaie.

IV)LE ROLE ECONOMIQUE DE L'EPARGNE

Il est nécessaire que l'épargne existe dans une économie car elle permet de réaliser les investissements qui à leur tour permettent de créer des emplois et donc de réduire le chômage.

NB :

La Propension Moyenne à Epargner (PME ou PMS) = 1-PMC

La propension marginale à épargner (PmE ou PmS) = 1- PmC

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

Exercice

Un chef de famille perçoit un salaire mensuel égal à 400.000fcfa. Ses dépenses dans le mois se présentent comme suit : loyer (90.000fcfa), nourriture (80.000fcfa), accessoires (20.000fcfa), électricité-eau (150.000fcfa), parents (40.000fcfa), argent de poche (30.000fcfa), mosquée ou église (10.000fcfa), fille de ménage (15.000fcfa), divers (20.000fcfa).

Taf : En combien d'années, son épargne pourra-t-elle couvrir le coût de 2.500.000fcfa du terrain qu'il souhaite acquérir ?

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

QUELQUES DEFINITIONS A RETENIR

- ***Les exportations :*** ensemble des biens et services qui sortent d'un pays à destination des pays étrangers.
- ***Les importations :*** ensemble des biens et services qui entrent dans le pays.
- ***La thésaurisation*** est une forme d'épargne qui consiste à garder l'argent hors du circuit bancaire.
- ***Le coût d'opportunité*** est le coût d'un bien exprimé en termes d'un autre bien auquel on renonce. C'est un coût de substitution ou un coût alternatif.
- ***Le PIB*** est l'ensemble des biens et services finals produits à l'intérieur d'un pays par les unités résidentes pendant une période donnée.
- ***Le PNB*** est l'ensemble des biens et services finals produits par les nationaux d'un pays pendant une période donnée.
- ***Une action*** est un titre de propriété. Tout détenteur d'actions (actionnaire) dans une entreprise est propriétaire et reçoit en contrepartie des dividendes.
- ***Une obligation*** est un titre de créance. Toute personne qui souscrit à une obligation (obligataire) reçoit des intérêts.
- ***La propension moyenne à consommer (PMC)*** : c'est le rapport entre la consommation globale d'une période et le revenu global de la même période. Elle permet de déterminer la part du revenu qui est consacrée à la consommation.
- ***La propension marginale à consommer (PmC)*** : c'est le rapport de la variation de la consommation à la variation du revenu qui l'a provoquée. Elle permet de déterminer pour une variation donnée de revenu, la fraction consacrée à la consommation.
- ***La politique de sous-traitance*** : c'est lorsqu'une entreprise confie la réalisation d'une partie de sa production à une autre entreprise. Le recours à la sous-traitance permet de conserver le marché et de respecter les délais.
- ***La politique d'impartition*** : c'est lorsqu'une entreprise délègue à une autre entreprise une activité qu'elle pourrait réaliser elle-même.
- ***Un ménage*** : ensemble de personnes vivant habituellement ensemble et effectuant l'essentiel de leurs dépenses en commun.
- ***Le développement introverti*** : développement basé sur les ressources internes à une économie nationales.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

- ***L'Etat Providence*** : conception keynésienne de l'Etat, qui en plus de ses fonctions régaliennes, prône l'interventionnisme de l'Etat dans la sphère économique et sociale.
- ***La croissance économique*** : augmentation de la production (PIB, PNB) sur une longue période.
- ***Le marché financier*** : marché des capitaux à long terme.
- **Le PIB réel** : production évaluée au prix constant.
- ***Le budget de l'Etat*** : ensemble des prévisions de recettes et de dépenses de l'Etat, généralement sur l'année.
- ***L'économie de marché*** : système économique régulé par la loi de l'offre et de la demande.
- ***Prix d'équilibre*** : prix pour lequel l'offre est égale à la demande.
- ***Secteur d'activité*** : ensemble d'entreprises ayant la même activité principale.
- ***Capital technique*** : ensemble des équipements (machines, bâtiments…) permettant d'assurer l'exploitation des entreprises.
- ***Contingentement*** : fixation d'une quantité maximale d'importation de certains produits pour une période donnée.
- ***Mondialisation ou globalisation*** : processus d'intégration et d'interdépendance accrue des économies des pays.
- ***La flexibilité de l'entreprise*** : capacité d'adaptation d'une entreprise à son environnement.
- ***La stratégie de domination par les coûts*** : stratégie par laquelle une entreprise domine ses concurrents par la réduction de ses coûts.
- ***Un consortium*** : collaboration d'entreprises en vue de la réalisation d'un projet.
- ***Une synergie*** : regroupement d'unité de production dans le but d'accroitre leur efficacité.
- ***La compétitivité*** : capacité qu'a une entreprise à faire face à la concurrence.
- ***Un système*** : ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisé en fonction d'un but.
- ***Un cartel*** : association d'entreprises d'une même branche mettant en commun certains services ou certaines politiques dans le but de contrôler un marché.
- ***Un trust*** : fusion de plusieurs entreprises en une seule avec une direction unique de sorte à constituer un monopole.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94

- ***Le monopole*** : un marché sur lequel un seul offreur produit et vend un bien ou un service pour lequel il n'y a pas de substitut proche.
- ***L'oligopole :*** un marché sur lequel un petit nombre d'offreurs sont face à un grand nombre de demandeurs.
- ***Le cash-flow*** : capacité d'une entreprise à créer de la richesse (V.A).
- ***Le dumping*** : pratique commerciale qui consiste à vendre le produit moins cher à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays.
- ***Une action*** : titre émis par une société qui confère à son détenteur (actionnaire) la propriété d'une fraction du capital de cette société.
- ***Une obligation*** : titre de créance qui fait du détenteur le créancier d'une société.
- ***Un brevet*** : titre émis par l'Etat à un inventeur de produits sous certaines conditions.
- ***Une licence*** : titre émis par une entreprise qui consiste à vendre à une tierce le droit d'exploiter son invention.
- ***Un IDE*** est un investissement effectué dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise exerçant ses activités sur le territoire d'une économie autre que celui de l'investisseur.
- ***la délocalisation de la production*** est le transfert des activités de production d'un pays (ou d'une région) à un autre (ou à une autre région).
- ***La concession commerciale*** : c'est un contrat entre un producteur (le concédant) et un commerçant (le concessionnaire) dans lequel le 1er s'engage à approvisionner en exclusivité le 2nd en produits de sa marque et à lui fournir une assistance technique et éventuellement une aide dans sa gestion.
- ***Le franchising*** : c'est un contrat de collaboration entre une entreprise (le franchiseur) propriétaire d'une marque et des franchisés (entreprises commerciales) qui apportent le capital et le travail requis en vue d'assurer un réseau de distribution efficace des produits de celle-là.

M.SORO DOGNIMA (doctorant en économie) : 48 12 21 14 / 05 69 27 63 / 03 15 46 94